

Monsieur le Président du Conseil d'Administration,
Excellence Monsieur le Directeur Général du Bureau International,
Monsieur le Vice-Directeur Général,
Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,
Mesdames et Messieurs les Présidents et Directeurs Généraux
des Postes du monde,
Mesdames et Messieurs les Experts et spécialistes de la Poste,
Distingués observateurs,
Mesdames et Messieurs,

Je voudrais, au nom de mon pays, la Côte d'Ivoire, de la délégation qui m'accompagne, et en mon nom personnel vous saluer pour la tenue de cette session et me réjouir de l'opportunité qui m'est offerte de m'adresser à cette auguste assemblée.

Monsieur le Président,

Il me plait de vous remercier une fois de plus et de rendre hommage à votre leadership avisé dans la conduite remarquable des travaux du Conseil d'Administration de notre Institution commune, en dépit de cette crise sanitaire mondiale due à la pandémie à Coronavirus dont les conséquences n'épargnent aucun Etat membre de notre Organisation.

Mes remerciements vont également à l'endroit de l'Ambassadeur Bishar HUSSEIN, Directeur Général, de Monsieur Pascal CLIVAZ, Vice-Directeur Général, et de tous leurs Collaborateurs, pour leur inestimable soutien à la Côte d'Ivoire durant cette phase des préparatifs de ce 27^{ème} Congrès.

A cet égard, qu'il me soit permis de saluer la franche et fructueuse collaboration qui existe entre le Comité de préparation du Congrès et l'équipe du Bureau International.

Mesdames et Messieurs,

Il convient de rappeler que l'organisation du 27^{eme} Congrès de l'Union Postale Universelle a été confiée à la République de Côte d'Ivoire par la Décision C30/2016 du Congrès d'Istanbul en 2016.

Depuis cette date, les Autorités ivoiriennes, sur l'impulsion de Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire, se sont résolument engagées à relever le défi que constitue la parfaite organisation de cet évènement majeur.

Dans cette perspective, un Comité National d'Orientation et d'Impulsion (CNOI) mis en place, s'active à créer les conditions indispensables à la réalisation des objectifs assignés à la Cote d'Ivoire.

Au-delà de la Côte d'Ivoire, c'est l'Afrique toute entière qui s'est fortement engagée grâce, notamment à la mise en place d'un Comité de soutien à l'organisation de ce Congrès baptisé « le Congrès de l'Afrique », avec comme slogan : **« l'Afrique vous invite, la Côte d'Ivoire vous accueille ! »**. Je salue ici tout l'élan de solidarité des pays africains.

Mesdames et Messieurs,

Lors de sa dernière visite effectuée à Abidjan du 19 au 23 janvier 2020, l'équipe du Bureau International conduite par le Vice-Directeur Général, Monsieur Pascal Clivaz, après avoir visité toutes les infrastructures dédiées au succès du Congrès, a fait une évaluation très positive de l'état d'avancement des préparatifs et des importants investissements réalisés par la Côte d'Ivoire.

Cette visite a permis à la mission d'évaluation du Bureau International d'apprécier objectivement l'implication et la détermination du Gouvernement ivoirien à respecter ses engagements.

Malheureusement, cette trajectoire positive a été brutalement freinée par l'apparition de la COVID-19.

Aussi imprévue que contraignante, cette pandémie a négativement impacté le calendrier de ce Congrès.

Cette maladie dont la propagation et l'ampleur ont surpris la Communauté sanitaire mondiale, continue à ce jour de semer la mort et la désolation parmi les populations sur toute la planète.

Mesdames et Messieurs,

Face à cette situation exceptionnelle, qui a profondément bouleversé les équilibres structurels de notre société et occasionné notamment la fermeture de toutes les frontières et une dégradation de l'économie mondiale, la Côte d'Ivoire n'a eu d'autre choix judicieux que de saisir le 15 avril 2020 le Bureau International de l'Union Postale Universelle en vue du report de l'organisation du 27^{ème} Congrès à une date ultérieure.

Dès lors, il convient d'admettre objectivement que cette situation inédite qui s'impose à tous les pays du monde représente un véritable cas de force majeure pour l'ensemble de la communauté mondiale.

Conscient des enjeux et prenant la pleine mesure de ses responsabilités, le Gouvernement ivoirien par une correspondance du 13 mai 2020, adressée aux Etats membres de l'Union, a exprimé sa ferme volonté d'organiser malgré tout le 27^{ème} Congrès de l'UPU à Abidjan, lorsque le contexte serait plus favorable.

Cet engagement a d'ailleurs été confirmé par une autre correspondance en date du 14 août 2020. La Côte d'Ivoire n'a donc nullement renoncé à accueillir cet important évènement.

Mesdames et Messieurs,

Cette pandémie, qui s'est imposée à nous tous et dont personne n'avait prévu la survenance ni anticipé les conséquences, constitue sans aucun doute un véritable **cas de force majeure** pour l'ensemble de la Communauté internationale.

Au demeurant, il convient de rappeler à l'attention des honorables membres du Conseil d'Administration que l'ampleur et la gravité de cette pandémie a contraint la quasi-totalité des Organisations Internationales à reporter sine die la tenue de nombreux événements majeurs initialement prévus en 2020.

En outre, les informations communiquées par l'Organisation Mondiale de la Santé et la presse internationale corroborent éloquemment le fait que cette pandémie regagne en intensité à divers endroits du monde, contraignant les pays qui avaient entamé l'assouplissement des mesures restrictives, à les restaurer progressivement.

Mesdames et Messieurs,

Vous conviendrez donc avec moi qu'il ne serait pas juste dans ces circonstances, de faire supporter à mon pays les conséquences d'un fléau mondial que nul n'a prévu et ne maîtrise.

En effet, aucun pays n'est aujourd'hui en mesure d'affirmer sa totale maîtrise de la situation. Or, les Autorités ivoiriennes entendent faire du 27^{ème} Congrès un événement ouvert, inclusif et accessible à tous les participants des Etats membres.

C'est pourquoi, la Côte d'Ivoire voudrait invoquer le **CAS DE FORCE MAJEURE** et réitérer la proposition de reporter, dans son intégralité, l'organisation du 27^{ème} Congrès à Abidjan à une date ultérieure et ce, jusqu'à ce que les conditions de voyage et de séjour sans risque soient réunies pour tous les délégués.

En sa qualité de Vice-Président du Conseil d'Administration de l'UPU, mon pays invite le Conseil à **reconnaître à son tour ce cas de force majeure**, afin de permettre au Bureau International d'appliquer les dispositions pertinentes des Actes de l'Union et d'engager les actions nécessaires pour assurer le fonctionnement de ses organes.

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais réitérer les sincères remerciements du Gouvernement ivoirien à tous les Etats membres et au Bureau International pour leur soutien constant et fort appréciable, qui témoigne de la solidarité qui a toujours prévalu au sein de notre Union.

La Côte d'Ivoire croit toujours à **l'esprit de consensus** qui a permis de régler bon nombre de questions dont notamment, le problème sur les frais terminaux au nom du multilatéralisme au 3^{ème} Congrès extraordinaire de Genève en septembre 2019.

C'est dans cette optique et en vue d'éviter à notre Union de s'engager dans des débats qui pourraient compromettre cet esprit de consensus, que la Côte d'Ivoire propose les dates du 9 au 27 août 2021 pour la tenue à Abidjan, du 27^{ème} Congrès en présentiel ou en virtuel selon l'évolution de la situation sanitaire mondiale.

Pour clore mon propos, je voudrais souhaiter plein succès à nos travaux, et une fois de plus réaffirmer la ferme volonté des Autorités ivoiriennes ainsi que la disponibilité de la Côte d'Ivoire à organiser à Abidjan, un Congrès plein et entier qui ne serait pas vider de toute sa substance.

Je vous remercie de votre aimable attention.